

Lundi 13 juillet 2020

**Objet : Lettre ouverte aux régulateurs des professions de la santé de l'Ontario**

À qui de droit,

Merci de votre lettre du 2 juillet 2020, dans laquelle vous soulevez des préoccupations concernant la participation de la police aux évaluations de santé mentale. Vous avez à juste titre soulevé des problèmes que nous devons ensemble affronter et régler.

Nous sommes cinq régulateurs professionnels dont les membres sont habilités à accomplir l'acte autorisé de psychothérapie en Ontario. Nous reconnaissons que de profonds changements tant sociétaux que politiques et institutionnels sont nécessaires pour affronter toutes les formes de racisme systémique à l'encontre des communautés noire, autochtone et autrement racisées auprès desquelles nos membres respectifs travaillent.

Les ordres de réglementation professionnelle ont pour mandat de protéger le public, et pour ce faire :

- **Fixent des exigences pour l'admission à la profession** qui visent à s'assurer que seules les personnes qualifiées reçoivent un certificat d'inscription pour exercer la profession;
- S'assurent que seuls les professionnels inscrits auprès de l'Ordre emploient le ou les **titres protégés** de la profession ou **se présentent comme** membres de la profession;
- Fixent des **normes d'exercice** et s'assurent que les membres de la profession exercent conformément à ces normes, qu'ils suivent une formation continue et tiennent leurs compétences à jour grâce à des **programmes d'assurance de la qualité ou de maintien de la compétence**; et
- **Ont en place des processus de plainte et de discipline** par lesquels les membres doivent rendre compte de leurs actes et qui permettent aux régulateurs de prendre des mesures correctives ou disciplinaires dans les cas de non-respect des normes d'exercice.

Les ordres de réglementation ont un mandat de protection du public distinct, qui est énoncé dans la législation. Ce mandat ne comprend pas l'intervention revendicatrice (« advocacy ») au nom de la profession ou de professionnels particuliers. L'intervention revendicatrice est le rôle des associations professionnelles.

Les ordres de réglementation jouent un rôle très important en ce qu'ils offrent des accompagnements et des conseils auprès de leurs membres afin que ceux-ci agissent en professionnels compétents et avec éthique. Ils aident les membres à exercer leur jugement

clinique et éthique avec justesse pour prendre des décisions qui servent au mieux les intérêts des personnes, des familles et des collectivités auprès desquelles ils travaillent. Cela implique notamment que les membres prennent en considération les questions d'équité, de diversité et d'inclusion eu égard à la santé. Les normes d'exercice de chacun de nos ordres exigent des membres qu'ils recourent à leur jugement professionnel au moment de considérer le large éventail d'options qui existent dans les situations de crise.

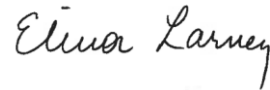
Chacun de nos ordres de réglementation examine actuellement son rôle et les mesures qu'il peut prendre eu égard aux questions de diversité, d'inclusion, et d'éradication du racisme dans ses pratiques.

Nous souhaitons travailler avec nos membres en vue de faciliter le changement et nous accueillons volontiers toute suggestion concrète qui pourrait nous aider dans la résolution de ces problèmes graves. Nous reconnaissons que les changements systémiques requis nécessiteront un effort concerté de la part de tous les intervenants majeurs, notamment des ordres de réglementation, et nous entendons résolument travailler ensemble le plus possible pour éliminer le racisme systémique.

Avec nos remerciements.



Anne L. Coghlan, IA, M.Sc.inf.  
Présidente et directrice générale  
Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario



Elinor Larney, M.Sc.S., ERG. AUT. (Ont.)  
Registraire  
Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario



D<sup>re</sup> Nancy Whitmore, M.D., FRCSC, M.B.A.  
Registraire et chef de la direction  
Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario



Rick Morris, Ph.D., C.Psych.  
Registraire et directeur exécutif  
Ordre des psychologues de l'Ontario



Lise Betteridge, MTS, TSI  
Registrateure et chef de la direction  
Ordre des travailleurs sociaux et des  
techniciens en travail social de l'Ontario